



Les déchets acceptés en vrac dans votre bac de tri



CARTONNETTES, BRIQUES ALIMENTAIRES & PAPIERS (JOURNAUX, REVUES, COURRIERS, PROSPECTUS,...)



EMBALLAGES MÉTALLIQUES (CONSERVES, CANETTES, AÉROSOLS, BOÎTES DE THÉ,...)



BOUTEILLES, FLACONS & CUBITAINERS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES TEMPORAIRES PROPRES



Les déchets interdits dans votre bac de tri



LE SAC EST L'ENNEMI DU TRI • LES IMBRIQUÉS NE PEUVENT PAS ÊTRE TRIÉS • SEULE LA DÉCHETTERIE ACCEPTE LE PAPIER DÉCHIQUÉTÉ